

DROIT A L'IMAGE : CONDITIONS D'UTILISATION ET DE PUBLICATION DE PHOTOS

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de la gestion administrative (trombinoscope...) et des autres usages internes à l'établissement (pas de publication internet, sauf si les images ne permettent pas d'identifier les élèves).

Je soussigné(e) (NOM-Prénom)

Représentant(s) légal/légaux

De (NOM-Prénom de l'élève)

Né(e) le

Elève en classe de

Autorise	Finalité/support	Durée	Etendue de la diffusion
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	La prise de vue par le photographe scolaire en groupe et en individuel		
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Gestion administrative Logiciel de vie scolaire	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Usages internes Réseau de l'établissement / ENT	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire, élèves de l'établissement

Je ne souhaite pas que les photographies me soient proposées à l'achat.

En vertu du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, l'élève ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(nt) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci.

Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la gestion administrative du dossier de mon enfant, pour les activités scolaires internes à l'établissement. Si d'autres projets nécessitant la captation de l'image ou de la voix sont mis en œuvre par l'établissement, ils feront l'objet d'une information ultérieure et une demande d'autorisation spécifique.

Date et signature :